

DOSSIER INSCRIPTION

Vous souhaitez rejoindre l'équipe d'ANOLIS RH et devenir salarié porté ?

Voici les quatre étapes à suivre :

1

Remplir la fiche d'inscription téléchargeable sur notre site internet.

2

Transmettre le dossier dûment complété avec l'ensemble des pièces justificatives.

3

A la réception de votre dossier complet, un membre de l'équipe vous contactera pour accuser la réception des éléments et fixer un RDV de confirmation.

4

RDV de confirmation et signature du contrat d'adhésion après validation de votre candidature et de votre mission par la Direction.

Pièces à fournir obligatoirement :

- Formulaire d'inscription complété
- CV à jour
- Photocopie de la carte identité, du passeport ou du titre de séjour (si étranger)
- Photocopie de la carte vitale ou de l'attestation papier de la carte de sécurité sociale
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Photocopie de la carte de grise de votre véhicule
- Si des déplacements avec votre véhicule sont à prévoir : une attestation d'assurance du véhicule pour trajets privés et professionnels